



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Cinquante-deuxième réunion 16–17 octobre 2025

Déclaration n° 52-21(F)

Déclaration de M. Olawale Edun Nigeria

au nom de

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République de Gambie, Guinée, Guinée-Bissao, Libéria,
Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo

Fonds Monétaire International, Groupe Afrique de l'Ouest

Comité Monétaire et Financier International

Cinquante-deuxième Réunion

17 octobre 2025

Déclaration du Nigéria au nom du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo.

1. Le ralentissement de la croissance mondiale appelle à des politiques coordonnées pour renforcer la stabilité, la résilience et soutenir une croissance durable. L'économie mondiale traverse une phase de ralentissement, avec des prévisions de croissance révisées à la baisse, passant de 3,3 % en 2024 à 3,2 % en 2025. Cette évolution reflète des risques persistants liés au protectionnisme, à l'incertitude des politiques et à la volatilité des marchés. Les perspectives restent fragiles, soulignant l'urgence de mettre en œuvre des mesures de politiques ciblées pour renforcer la résilience et préserver la stabilité macroéconomique. Néanmoins, certains facteurs positifs pourraient inverser cette tendance, tels que la conclusion d'accords commerciaux plus robustes, des gains de productivité issus des avancées technologiques comme l'intelligence artificielle (IA), et une accélération des réformes structurelles. Dans ce contexte, nous invitons les décideurs à préserver la viabilité budgétaire, à renforcer la mobilisation des ressources domestiques, à reconstituer les marges de manœuvre et à maintenir l'indépendance institutionnelle, notamment celle des banques centrales, afin d'ancrer efficacement les anticipations d'inflation et de préserver la crédibilité économique. Le renforcement des politiques du secteur financier demeure essentiel pour faire face aux risques émergents sur les marchés financiers et bancaires. Nous encourageons également l'association de la diplomatie commerciale à un rééquilibrage interne pour corriger les déséquilibres extérieurs. Le soutien à la stabilité financière par des mesures monétaires et budgétaires appropriées est tout aussi crucial. Ainsi, nous préconisons une combinaison stratégique de politiques budgétaires prudentes, d'une réglementation financière renforcée et de mesures proactives en matière de commerce et de réformes structurelles, afin de surmonter les chocs, soutenir la croissance et bâtir une économie mondiale plus résiliente.

2. La désinflation mondiale s'accélère, malgré des pressions persistantes sur l'inflation sous-jacente et des orientations monétaires divergentes. L'inflation mondiale a poursuivi sa tendance à la baisse jusqu'à la mi-2025, avec des taux qui devraient s'établir autour de 3,5 %, soutenus par la diminution des prix de l'énergie et des denrées alimentaires ainsi que par le resserrement monétaire antérieur. L'inflation sous-jacente demeure comprise entre 2 % et 3 % à l'échelle mondiale, portée par la persistance des coûts des services, notamment dans les marchés émergents où elle atteint 4 % à 6 %. Dans les économies avancées, l'inflation sous-jacente se situe entre 2 % et 2,5 %, en raison de la faiblesse de la croissance des salaires et des ajustements des chaînes d'approvisionnement, tandis que la stabilité des prix à l'importation aux États-Unis limite la reprise de l'inflation des biens de base. Selon les Perspectives de l'économie mondiale d'octobre 2025, l'inflation sous-jacente mondiale devrait atteindre 2,5 % à 3,0 % d'ici la fin de l'année, avec 2,0 % pour les économies avancées et 3 % à 4 % pour les marchés émergents d'ici 2026. Les effets de la hausse des

droits de douane pourraient accroître l'inflation sous-jacente de 0,5 à 1 point de pourcentage. Dans ce contexte, il est essentiel que les décideurs garantissent l'indépendance des banques centrales, renforcent les cadres monétaires et ajustent les taux d'intérêt pour préserver la stabilité, tout en mettant en œuvre des mesures telles que la consolidation budgétaire et des politiques commerciales afin de gérer la volatilité et soutenir la reprise.

3. Malgré les tensions budgétaires, la croissance en Afrique subsaharienne fait preuve d'une remarquable résilience, ce qui exige de mettre en œuvre des réformes pour soutenir la reprise et atteindre une croissance plus forte et soutenue, et une mobilisation accrue des ressources domestiques. Le rapport de Mars 2025 sur Les Développements Macroéconomiques et les Perspectives dans les Pays à Faible Revenu (PFR) a mis en lumière une forte hétérogénéité parmi les PFR, avec la conclusion majeure que les économies les plus diversifiées avaient été les plus performantes. En conséquence, les décideurs notamment en Afrique Sub-Saharienne devraient mettre l'accent sur les réformes structurelles visant à faire avancer la transformation économique et la diversification. La performance économique de la région dans son ensemble, observée en octobre 2025 confirme la résilience, avec une croissance du PIB projetée à 4,1 %, soit un niveau similaire à celui de 2024. Cette stabilité traduit des progrès macroéconomiques réalisés malgré des chocs externes et la persistance de certaines vulnérabilités. L'inflation a reculé, passant de plus de 6,0 % en fin 2023 à environ 4,0 %, principalement grâce à la baisse des prix mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie. Toutefois, près d'un cinquième de la région continue de subir une inflation supérieure aux niveaux d'avant la COVID-19, ce qui constitue un risque pour la stabilité économique. La région reste confrontée à des vulnérabilités budgétaires et d'endettement, avec des ratios élevés qui compromettent la viabilité, et plus d'un tiers des pays en situation de surendettement. Nous sommes préoccupés par la baisse de l'aide extérieure, qui menace le financement de programmes essentiels ayant contribué à la lutte contre la pauvreté, compromettant ainsi les progrès vers les Objectifs de développement durable (ODD) et affaiblissant davantage les perspectives de convergence des revenus, en particulier dans les économies à faible revenu. Les défis financiers internes sont aggravés par des coûts de financement élevés et des marchés peu développés, ce qui requiert une gestion prudente pour éviter l'instabilité financière. Pour assurer une croissance durable, il est indispensable de poursuivre des politiques monétaires prudentes, accompagnées de réformes structurelles visant à élargir l'espace budgétaire, à développer les marchés nationaux, à diversifier l'économie et à renforcer l'investissement privé, afin de réduire la dépendance à l'aide extérieure.

4. Nous recommandons de relever les défis budgétaires par une gestion efficiente des dépenses, le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures ainsi que la mise en œuvre de réformes ambitieuses afin de soutenir la croissance et renforcer la résilience. Dans un contexte marqué par une croissance faible, un endettement élevé et des coûts en hausse, il est essentiel que les gouvernements réorientent leurs politiques vers une utilisation optimale des ressources et des réformes ciblées, afin de préserver le niveau de vie des populations et d'assurer la viabilité de la dette. Les décideurs doivent transférer les ressources des secteurs de dépenses à faible impact vers des investissements à fort rendement, notamment dans les infrastructures, le capital humain et la recherche et développement, pour stimuler la croissance et la résilience. Réduire les écarts d'efficacité —

estimés à 39 % dans les économies à faible revenu, 34 % dans les marchés émergents et 31 % dans les économies avancées — exige de privilégier les dépenses qui améliorent la productivité tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. Cela implique de renforcer les infrastructures et le capital humain, en veillant à ce que les fonds publics soutiennent la croissance sans aggraver les déficits. Parallèlement, une mobilisation accrue des recettes intérieures est essentielle pour atteindre la viabilité budgétaire et de la dette, et doit être pleinement prise en compte dans le cadre d'une consolidation budgétaire équilibrée. Toutefois, les stratégies doivent être adaptées aux contextes nationaux et tenir compte de la nécessité de protéger les populations vulnérables. Elles exigent un renforcement institutionnel, des mesures de lutte contre la corruption, une amélioration des processus budgétaires, ainsi qu'une implication du secteur privé et des examens réguliers des dépenses, en particulier dans les économies en développement, afin d'optimiser les ressources pour assurer la stabilité et favoriser un développement inclusif

5. La montée de la fragilité financière exige une action mondiale coordonnée pour renforcer la stabilité et contenir les vulnérabilités des marchés. Le Rapport sur la Stabilité Financière Mondiale d'octobre 2025 met en évidence une évolution marquante du système financier international, caractérisée par le passage d'un excès de confiance à des inquiétudes croissantes. Cette dynamique a été notamment déclenchée par l'annonce de nouveaux tarifs douaniers américains le 2 avril, qui a provoqué une forte correction des marchés boursiers et mis en lumière des vulnérabilités telles que les risques de réévaluation des actifs, les pressions de levier dans les institutions non bancaires liées aux banques, ainsi que l'aggravation du surendettement souverain, menaçant la stabilité du marché obligataire. Ces évolutions accentuent les risques pesant sur la stabilité financière et appellent à un renforcement de la résilience dans un contexte d'incertitude accrue. Le rapport alerte sur les risques de contagion et souligne la nécessité de politiques proactives pour atténuer ces menaces. Nous soutenons donc des priorités de politiques immédiates, telles que le renforcement des cadres macroprudentiels, la poursuite de la consolidation budgétaire et la mise en œuvre d'interventions des banques centrales pour soutenir les marchés. Par ailleurs, nous appuyons les stratégies visant à améliorer la surveillance des expositions financières et à promouvoir la diplomatie commerciale afin de réduire les incertitudes, avec pour objectif de restaurer la confiance et d'assurer la stabilité financière.

6. Nous saluons l'Agenda Mondial de Politique de la Directrice Générale, qui constitue une feuille de route stratégique pour accompagner les pays membres dans une transformation économique profonde, façonnée par des mutations majeures en matière de commerce, de monnaies numériques, de dynamiques migratoires et de priorisation des dépenses publiques. Cet Agenda souligne l'impératif de préserver la stabilité macroéconomique et financière, tout en appelant à une action mondiale concertée pour naviguer ces transitions complexes. Il anticipe une économie mondiale résiliente mais sous tension, avec une croissance projetée à 3,2 % en 2025, légèrement en retrait par rapport aux 3,3 % attendus en 2024. Ce contexte est marqué par une concentration des investissements et des échanges commerciaux en début de période, une inflation en recul mais hétérogène selon les régions, ainsi que de nouvelles pressions liées à l'assouplissement des marchés du travail et aux effets de transmission des politiques tarifaires. La stratégie proposée repose sur une gestion proactive des risques face à l'incertitude, mettant en lumière des opportunités

telles que le renforcement de la résilience des chaînes d'approvisionnement et la diversification des échanges. Elle réaffirme l'engagement du FMI à fournir un accompagnement sur mesure à travers le conseil stratégique, le renforcement des capacités et le financement ciblé, tout en modernisant ses cadres d'intervention pour plus d'agilité et de réactivité. Nous soutenons fermement sa détermination à répondre aux risques accrus, notamment la montée du protectionnisme, les perturbations du marché du travail, les vulnérabilités liées à l'expansion des institutions financières non bancaires et des monnaies numériques, les tensions géopolitiques, ainsi que les rendements décevants de l'intelligence artificielle, susceptibles d'entraîner une réévaluation des actifs.

7. Nous prenons acte de l'alerte relatif à l'aggravation des déséquilibres extérieurs mondiaux, qui se sont creusés de 0,6 point de pourcentage du PIB mondial en 2024.

Ces déséquilibres constituent une menace sérieuse pour la stabilité du système monétaire international, en raison d'une allocation inefficace des ressources, de flux de capitaux non soutenables et d'un renforcement des tendances protectionnistes. Dans ce contexte préoccupant, nous saluons les perspectives positives qui peuvent agir comme catalyseurs de croissance et de rééquilibrage, notamment la conclusion d'accords commerciaux durables, les gains de productivité liés à l'intelligence artificielle, et la dynamique des réformes structurelles. Nous soulignons avec force, l'urgence de s'attaquer à la faiblesse persistante de la croissance et à l'endettement élevé, en particulier dans les économies en développement, où la capacité budgétaire limitée et les pressions sécuritaires croissantes exacerbent les risques d'instabilité souveraine et de réduction des dépenses prioritaires, aggravés par la baisse de l'aide internationale.

8. Nous approuvons les recommandations de l'Agenda Mondial de Politique, visant à restaurer la confiance et la stabilité par des actions décisives pour renforcer la crédibilité des politiques et favoriser la confiance du public.

Nous convenons que cela implique de reconstituer les marges de manœuvre épuisées grâce à des ajustements budgétaires soutenus à moyen terme, afin d'assurer la viabilité de la dette, de reconstituer les réserves et de privilégier les mesures favorisant la croissance, telles que l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de la gestion des recettes et la réorientation des dépenses vers la Recherche et Développement, les infrastructures et le développement des compétences, tout en protégeant les investissements sociaux essentiels et en assurant un partage équitable des charges. Dans ce contexte, nous soutenons la préservation d'institutions centrales fortes et indépendantes, en particulier les banques centrales, les autorités de supervision financière, les conseils budgétaires et les agences statistiques ; afin de garantir la crédibilité et la confiance, tout en planifiant des mesures de contingence pour faire face à de futurs chocs. En ce qui concerne les déséquilibres extérieurs, nous recommandons d'associer la diplomatie commerciale à un rééquilibrage interne pour corriger les distorsions et encourageons les pays à faible revenu à redoubler d'efforts pour mobiliser les ressources domestiques, tout en invitant les donateurs à renforcer leur soutien.

9. Nous saluons le rôle actif du FMI dans la promotion d'une surveillance bilatérale renforcée, fondée sur des conseils détaillés et étayés par des scénarios dans ses rapports.

Cette approche soutient le développement d'institutions robustes, véritables piliers de résilience, en particulier dans les marchés émergents, conformément aux analyses du Chapitre 2 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM). Elle contribue également à

orienter l'ajustement budgétaire en fonction des impératifs de long terme, tels que le vieillissement démographique et les enjeux de sécurité nationale. Nous nous réjouissons que l'Agenda mette en lumière l'importance d'une surveillance globale, notamment à travers la revue en cours de la surveillance, qui vise à adapter les recommandations de politique économique pour renforcer la résilience, corriger les déséquilibres extérieurs et répondre aux risques de contagion. Nous attendons avec intérêt les conclusions de la Revue en cours sur la Conception des Programmes et la Conditionnalité, qui devraient permettre d'améliorer l'efficacité des programmes appuyés par le FMI, en renforçant leur capacité à soutenir la viabilité extérieure et la résilience des pays membres. Tout en saluant la modernisation des processus et des cadres internes du FMI, destinée à appuyer ses objectifs stratégiques et à garantir une plus grande agilité face aux évolutions mondiales, nous félicitons la stratégie équilibrée et tournée vers l'avenir portée par l'Agenda. Celle-ci valorise les forces de transformation, notamment les technologies numériques, les dynamiques démographiques et les transitions climatiques, en les intégrant dans des réformes structurelles et des investissements ciblés, tout en atténuant les risques pour favoriser une croissance inclusive et un fonctionnement mondial harmonieux. Par ailleurs, nous accueillons favorablement la recommandation visant à renforcer le développement des capacités, afin d'améliorer l'aptitude des pays à mettre en œuvre efficacement les réformes et à répondre aux nouveaux défis. Dans cette optique, nous soulignons la nécessité de mettre régulièrement à jour les outils d'évaluation des risques macro-financiers émergents, en tenant compte de l'interconnexion croissante entre les institutions et les économies à l'échelle mondiale.

10. Une problématique centrale pour les pays à faible revenu (PFR) réside dans leur accès limité au Réseau de Sécurité Financière Mondial (GFSN), les contraignant à recourir massivement à l'auto-assurance par l'accumulation de réserves et à l'appui du FMI. Face à cette vulnérabilité structurelle, nous recommandons de renforcer l'espace de politique économique et les marges de sécurité par la mise en œuvre de politiques macroéconomiques robustes, l'élargissement des dispositifs régionaux de financement (RFAs), l'amélioration de la transparence des accords bilatéraux d'échange (BSAs), ainsi que l'optimisation de leurs critères d'activation. Ces mesures permettraient aux PFR de bénéficier d'un soutien plus fiable, prévisible et accessible, réduisant leur dépendance aux réserves et renforçant leur capacité de résilience face aux chocs futurs. Par ailleurs, le GFSN continue de faire face à des défis persistants, notamment un accès inégal aux facilités de précaution, ce qui oblige de nombreux marchés émergents à s'appuyer sur une auto-assurance coûteuse ou sur les programmes du FMI. Dans ce contexte, nous appelons à un renforcement du rôle du FMI par l'augmentation des ressources fondées sur les quotes-parts, afin de consolider sa position centrale et inconditionnelle en tant qu'ultime filet de sécurité mondial. Il est essentiel de garantir un accès plus équitable aux facilités de liquidité du Fonds, afin d'assurer une couverture étendue et efficace des pays membres en cas de crise. Nous encourageons également la canalisation volontaire des Droits de Tirage Spéciaux (DTS), notamment par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement, afin d'accroître les capacités d'assistance aux pays à faible revenu.

11. Enfin, nous saluons les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'augmentation de 50 % des quotes-parts dans le cadre de la 16^e Revue Générale des Quotes-parts (RGQ) et encourageons le développement rapide des principes qui guideront les futures

discussions sur les quotes-parts et la gouvernance. Parallèlement, nous soutenons faire davantage de progrès dans le cadre de la 17eme RGQ afin de garantir la légitimité, l'efficacité et la représentativité du FMI, éléments essentiels pour accompagner les pays membres durant ces périodes difficiles.